

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER	CONSÉQUENCES
Épluchures	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus pour la municipalité.
Résidus domestiques dangereux/substances chimiques (peinture, solvants, etc.)	Écocentres	Perturbations sur le fonctionnement de nos stations d'épuration.
Médicaments	Pharmacie	Les molécules ne sont pas traitées par les stations d'épuration et ont des conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
Huiles et graisses (friture, cuisson)	Déchets ménagers	Diminution des performances des stations d'épuration.
Objets solides (mégots, couches, protections hygiéniques, cotons tiges)	Déchets ménagers	Obstruction, détériorations des pompes des stations d'épuration. Impacts sur le coût à payer pour l'assainissement des eaux usées.

PEUT-ON JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES?

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement. Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau. Après utilisation, veuillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle (déchets ménagers). Même si elles sont biodégradables, elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration.

Sachez qu'une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an, soit 20 fois plus que d'utiliser un détergent en flacon et un chiffon.